

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE
TENUE LE 17 MAI 2010 À 20 H 00

POUR LES FINS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT SUIVANT:

Règlement no 209-2010 relatif aux normes d'implantation des bâtiments semi-circulaires et des abris d'hiver pour automobile, à des corrections à la grille des usages permis et des normes, et modifiant le règlement de zonage no 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008 et 202-2009)

Sont présents :

M. Réal Turgeon, maire
M. Roger Dion, conseiller
M. Daniel Blais, conseiller
Mme Hélène Pelchat, conseillère
Mme Guylaine Blais, conseillère
M. Éric Blanchette, conseiller
Mme Hélène Jacques, conseillère
Mme Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière

Monsieur le maire et la directrice générale présentent et expliquent le règlement suivant :

No 209-2010 : le projet de règlement vise à modifier les normes d'implantation des bâtiments semi-circulaires et celles des abris d'hiver pour automobile, ainsi que le libellé de certains articles du règlement no 182-2008 modifiant le règlement de zonage no 160-2007.

La séance de consultation publique est close à 20 h 10.

Adopté ce _____ 2010.

Réal Turgeon,
Maire

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière
